

## **Cameroun**

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Unie du Cameroun tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (avec Lettre portant sur ce sujet)

Ottawa, le 26 mai 1982  
En vigueur le 16 juin 1988

## **Chili**

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Chili constituant un Accord relatif à l'assurance des investissements

Santiago, le 26 mars 1987  
En vigueur le 21 avril 1988

## **Colombie**

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Colombie pour la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

Bogota, le 23 juillet 1986  
En vigueur le 3 juin 1988

## **Dominique**

Accord sur la sécurité sociale entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Commonwealth de la Dominique

Roseau, le 14 janvier 1988

## **Espagne**

Convention sur la sécurité sociale entre le Canada et l'Espagne

Madrid, le 10 novembre 1986  
En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1988

Accord sur le transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Espagne (avec Annexe)

Ottawa, le 15 septembre 1988  
En vigueur provisoirement le 15 septembre 1988

## **États-Unis d'Amérique**

Accord de libre-échange entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 22 décembre 1987 et le 2 janvier 1988  
Washington et Palm Springs, le 23 décembre 1987  
et le 2 janvier 1988  
En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1989

Échange de lettres constituant une partie intégrale de l'Accord du libre-échange

- 1) Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif à l'Article 2008 de l'Accord de libre-échange sur les qualités de contreplaqué

Ottawa et Washington, le 2 janvier 1988  
En vigueur le 2 janvier 1988

- 2) Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif aux Articles 301 et 401 de l'Accord de libre-échange concernant la transposition au système harmonisé

Ottawa et Washington, le 2 janvier 1988  
En vigueur le 2 janvier 1988

- 3) Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord conformément au paragraphe 4 de l'annexe 1607.3 à l'Accord de libre-échange

Ottawa et Washington, les 12 et 16 mai 1988  
En vigueur le 16 mai 1988

Diplomatic Notes and Exchanges of Letters involved in the entry into force of the Canada-U.S. Free Trade Agreement

- 1) Exchange of Notifications confirming that legal procedures have been completed to enable the Free-Trade Agreement to enter into force

Fait le 31 décembre 1988  
En vigueur le 31 décembre 1988

- 2) Exchange of letters between the Minister of International Trade and the United States Trade Representative constituting an agreement concerning Chapters 18 and 19:

a) Lettre de John Crosbie à Clayton Yeutter;

b) Lettre de Clayton Yeutter à John Crosbie;

c) Règles de procédure types à l'intention des groupes spéciaux institués en vertu du Chapitre 19;

d) Règles de procédure des groupes spéciaux binationaux formés en vertu de l'article 1904 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique;

e) Règles de procédure des comités pour contestation extraordinaire formés en vertu de l'article 1904 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique;

f) Code de conduite relatif aux procédures prévues aux Chapitres 18 et 19 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Fait le 29 décembre 1988  
En vigueur le 29 décembre 1988

- 3) Exchange of Letters between the Minister of International Trade and the United States Trade Representative constituting Decision of the Commission respecting the December 29 exchange of letters on Chapters 18 and 19 and on the Chapter 18 roster:

a) Lettre de John Crosbie à Clayton Yeutter;

b) Lettre de Clayton Yeutter à John Crosbie;

c) Liste de candidats aux fins du Chapitre 18.